



## Mon propriétaire rentre et visite sans autorisation

Par **retwas**, le **11/07/2011** à **17:13**

Bonjour,

J'ai donné mon préavis et logiquement le propriétaire veut faire visiter l'appartement.

Il a eu deux visites négatives, et j'ai appris samedi qu'il était rentré chez moi avec un double qu'il a pour faire visiter l'appartement en mon absence et sans mon accord, alors que j'avais mon carnet de chèques, mon cb et mon ordinateur sur la table. Il m'a dit qu'il a un droit de visite deux par jour.

Mes questions sont:

as-t-il le droit d'avoir un double des clés sans me prévenir?

avait-il le droit de rentrer chez moi?

j'ai vu que le droit de visite était de 2h par jour mais seulement 2j par semaine et pas 6j/7 est-ce bien ça?

des le soir j'ai changé la serrure et compte remettre l'ancienne en partant, peut-il me dire qqch là-dessus?

Merci, Retwas

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **17:48**

Si vous avez la preuve de ce que vous avancez, vous pouvez porter plainte pour violation de domicile.

Vous avez le droit de changer les barillettes

Par **retwas**, le **11/07/2011** à **19:13**

Merci, j'ai allumer mon ordinateur à distance et est pris quelques photos datées ou l'on voit le propriétaire avec les personnes visitant l'appartement

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **19:32**

Essayez, mais la date n'a aucune valeur puisqu'on peut mettre celle qu'on veut (il suffit de changer celle de l'ordi).

Par **retwas**, le **11/07/2011** à **19:45**

Quelqu'un peut-il me confirmer qu'il n'a pas le droit d'avoir le double des clefs ?

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **20:04**

Il a le droit de les avoir.  
Il n'a pas le droit de les exiger  
Il n'a pas le droit de les utiliser sans votre autorisation.